



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE
AUX PARTICIPANTS AU XXIX^e COURS SUR LE FOR INTERNE
ORGANISÉ PAR LA PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE**

*Salle Clémentine
Vendredi 9 mars 2018*

[Multimédia]

Chers frères, bonjour !

Je vous salue tous cordialement, en commençant par le cardinal Mauro Piacenza, que je remercie pour ses paroles. Je salue toute la famille de la pénitencerie apostolique et les participants au cours sur le for interne qui, cette année, avec le regard tourné vers le prochain synode sur les jeunes, a abordé la question du rapport entre confession sacramentelle et discernement vocationnel. Il s'agit d'un thème extrêmement opportun qui mérite quelques réflexions que je désire partager avec vous.

Vous, les confesseurs, et surtout vous les futurs confesseurs, vous avez l'avantage — disons-le ainsi — d'être jeunes et donc de pouvoir vivre le sacrement de la réconciliation comme des «jeunes parmi les jeunes»; et il n'est pas rare que la proximité en âge favorise le dialogue, y compris sacramentel, en raison d'une affinité naturelle de langages. Cela peut constituer une facilité et c'est une circonstance qu'il faut vivre de manière adaptée, pour l'édification de personnalités chrétiennes authentiques. Toutefois, c'est une condition qui n'est pas sans limites, et même sans risques, car vous êtes au début de votre ministère et que vous devez donc encore acquérir tout ce bagage d'expérience qu'un «confesseur expérimenté» possède après des années d'écoute des pénitents.

Comment alors vivre cette circonstance? Quelles attentions avoir dans l'écoute des confessions sacramentelles, en particulier des jeunes, y compris en ce qui concerne un éventuel discernement vocationnel?

Je dirais tout d'abord qu'il est nécessaire de toujours redécouvrir, comme l'affirme saint Thomas d'Aquin, la *dimension instrumentale* de notre ministère. Le prêtre confesseur n'est pas la source de la Miséricorde ni de la Grâce; il en est assurément l'instrument indispensable, mais toujours seulement l'instrument! Et quand le prêtre s'empare de cela, il empêche Dieu d'agir dans les cœurs. Cette conscience doit favoriser une vigilance attentive quant au risque de devenir les «maîtres des consciences», surtout dans le rapport avec les jeunes dont la personnalité est encore en voie de formation et, pour cette raison, beaucoup plus facilement influençable. Se souvenir que l'on n'est, et que l'on ne doit être que les instruments de la réconciliation est la première condition pour adopter une attitude d'humble écoute de l'Esprit Saint, qui garantit un effort authentique de discernement. Etre des instruments n'amoindrit pas le ministère mais en est, au contraire, sa pleine réalisation puisque, dans la mesure où le prêtre disparaît et où apparaît plus clairement le Christ, grand prêtre éternel, se réalise notre vocation de «serviteurs inutiles».

En second lieu, il faut *savoir écouter les questions* avant d'offrir les réponses. Donner des réponses sans s'être préoccupés d'écouter les questions des jeunes et, lorsque c'est nécessaire, sans avoir à chercher à susciter des questions authentiques, serait une attitude erronée. Le confesseur est appelé à être un homme de l'écoute: écoute humaine du pénitent et écoute divine de l'Esprit Saint. En écoutant vraiment notre frère dans le dialogue sacramentel, nous écoutons Jésus lui-même, pauvre et humble; en écoutant l'Esprit Saint, nous nous mettons dans une obéissance attentive, nous devenons des auditeurs de la Parole et nous offrons donc le plus grand service à nos jeunes pénitents: nous les mettons en contact avec Jésus lui-même.

Quand ces deux éléments sont présents, le dialogue sacramentel peut vraiment s'ouvrir à ce chemin prudent et orant qu'est le *discernement vocationnel*. Chaque jeune devrait pouvoir entendre la voix de Dieu aussi bien dans la propre conscience qu'à travers l'écoute de la Parole. Et sur ce chemin, il est important qu'il soit soutenu par l'accompagnement sage du confesseur, qui peut aussi parfois devenir — à la demande des jeunes eux-mêmes et jamais en se proposant soi-même — leur père spirituel. Le discernement vocationnel est avant tout une lecture des signes que Dieu lui-même a déjà placés dans la vie du jeune, à travers ses qualités et ses inclinations personnelles, à travers les rencontres faites et à travers la prière: une prière prolongée, dans laquelle répéter, avec simplicité, les paroles de Samuel: «Parle, Seigneur, ton serviteur écoute» (1 S 3, 9).

Le dialogue de la confession sacramentelle devient ainsi une occasion privilégiée de rencontre pour se mettre ensemble, pénitent et confesseur, à l'écoute de la volonté de Dieu, en découvrant quel peut être son projet, indépendamment de la forme de la vocation. En effet, la vocation ne coïncide pas et ne peut jamais coïncider avec une forme! Cela conduirait au formalisme! La vocation est le rapport même avec Jésus: un rapport vital et incontournable.

Les catégories selon lesquelles on définit le confesseur correspondent à la réalité: «médecin et juge», «pasteur et père», «maître et éducateur». Mais pour les plus jeunes en particulier, le

confesseur est surtout appelé à être un témoin. Témoin au sens de «martyr», appelé à com-pâtir pour les péchés de ses frères, comme le Seigneur Jésus; et ensuite un témoin de la miséricorde, de ce cœur de l'Évangile qu'est l'étreinte du Père au fils prodigue qui rentre à la maison. Le confesseur-témoin rend l'expérience de la miséricorde plus efficace, en ouvrant aux fidèles un horizon nouveau et grand, que seul Dieu peut donner à l'homme.

Chers jeunes prêtres, futurs prêtres et chers pénitenciers, soyez des témoins de la miséricorde, soyez d'humbles auditeurs des jeunes et de la volonté de Dieu pour eux, soyez toujours respectueux de la conscience et de la liberté de ceux qui s'approchent du confessionnal, parce que Dieu lui-même aime leur liberté. Et confiez les pénitents à Celle qui est Refuge des pécheurs et Mère de Miséricorde.